

0340030Y
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE
49 RUE ROMAIN ROLLAND
34402 LUNEL CEDEX
Tel : 0467835100

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 28

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 01/02/2019

Réuni le : 11/02/2019

Sous la présidence de : Vincent Lepoint

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à CANNES 2019 , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Modification de l'acte 6-48 2017/2018

Destination: Cannes 2019

Durée du séjour: 20 mai 2019 au 24 mai 2019

Thème: Accès à la culture cinématographique

Classes: Premières CAV spécialités & facultatif

Montant de la participation: 220,00 €

Effectif élèves: 21 au lieu de 30

Effectif encadrement: 2 au lieu de 3

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lepoint

Prénom : Vincent

Signé le: 11/03/2019 15:26:37

BIEN_20182019_28_0340030Y_190312163637

0340094T
ACADEMIE DE MONTPELLIER
RECTORAT ACADEMIE DE MONTPELLIER
31 RUE DE L'UNIVERSITE
34064 MONTPELLIER CEDEX 2

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Financement des voyages scolaires Modification de l'ac

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE-0340030Y

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement de l'acte : 28

Année scolaire : 2018-2019

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation sans observation

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Nom : Puigsegur
Prénom : Claire
Signé le: 12/03/2019 16:36:37

**VOYAGES et SORTIES SCOLAIRES FACULTATIFS
ANNEXE FINANCIERE PREVISIONNELLE**

Réf. Réglementaires
Rappels
Acte Dém'Act'

ETABLISSEMENT : lycée Louis FEUILLADE - LUNEL Seuls les collégiés sur fonds
d'aide peuvent être
enseignés

Objet du voyage : Enseignement CAV - Accès à la culture cinématographique

Dates : du 20 mai 2019 au 24 mai 2019

Destination : Cannes - Festival

Classes : Elèves de 1ères option CAV

Nombre d'élèves : 21

Professeur responsable : M. BELLICHA Félix

Nombre d'accompagnateurs : 2

Nom du voyageur éventuel :

1 BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES	Montants	RECETTES	Montants	
VOYAGISTE ou AGENCE DE VOYAGE		PARTICIPATION DES FAMILLES		
Assurance annulation		Nombre élèves	21	
TRANSPORT	1 840,00	Montant par élèves	220,00 €	4 620,00
HEBERGEMENT	3 220,00	SUBVENTIONS (élèves et/ou accompagnateurs)		
Entrées, visites de musées, activités pédagogiques etc.		Etat		
Frais divers		Collectivités territoriales		
TOTAL DES DEPENSES	5 060,00 €	Autres, préciser :		
		DONS		
		FSE, AS, MDL, ASSOC.	élèves	
			accompagnateurs	
		Autres dons :	élèves	
			accompagnateurs	
		AUTRES RESSOURCES	EPLE	
		(préciser : PFR EPLE, etc.)	accompagnateurs	440,00
		TOTAL DES RECETTES		5 060,00 €
				0,00 €

Ce Budget est équilibré

2 Vote du CA pour la participation des familles (montant par élève) :

Participation fixe des familles :

220,00 €

220,00 €

Ces deux montants
doivent être **identiques**
à l'arrondi près

3 Calcul du coût par participant : (total des dépenses / nombre de participants)

Coût par élève : 220,00 €

Coût par accompagnateur : 220,00 €

Accompagnateurs : coût total à prendre en charge par l'EPLE : 440,00 €

4 Régie (oui / non) :

NON

Si oui, montant de la régie :

Nom du régisseur :

5 Charte des voyages :

Vote par le CA d'une charte des voyages (oui / non) :

OUI

Vote en CA sur les modalités d'utilisation des reliquats des sorties/voyages (oui / non) :

OUI

Observations de l'EPLE

Visa du chef d'établissement

Section Cinéma Audiovisuel – Projet pédagogique des voyages scolaires
Festival de Cannes
Festival de Lasalle

Comme l'indiquent les programmes et les documents d'accompagnement, **l'accès à la culture cinématographique** est une composante fondamentale de l'enseignement de Cinéma Audio-Vivuel : les enseignants sont tenus d'organiser la rencontre entre leurs élèves et les œuvres cinématographiques.

Les enseignants de la section CAV du lycée Feuillade ont fait le choix, toujours réaffirmé, de privilégier les projections dans des conditions cinéma.

Chaque année, les élèves de chaque niveau vivent trois temps forts :

- le cycle **Art-Cinéma**, projections hebdomadaires de films de l'actualité et du patrimoine, au cinéma Athénée de Lunel, en partenariat avec Pêcheurs d'Images.
- Les **Rencontres ciné-Jeunes**, stage de trois jours organisé conjointement par le lycée Feuillade et Pêcheurs d'Images, ainsi que le festival de cinéma de Lunel : les « **Traversées** » qui se déroulent sur la même période.
- Un voyage scolaire vers un des **festivals de cinéma** importants sur le territoire français, selon le niveau et l'enseignement suivi, dans un souci de progressivité au cours des années :
 - o **Alès**, festival convivial et proposant une programmation d'un niveau relevé, a été l'occasion d'un court voyage proposé aux secondes. Pour l'année scolaire 2018/2019, l'accès à ce festival étant impossible pour des questions de calendrier, nous avons prévu de le replacer par une participation au festival de cinéma méditerranéen de Montpellier, **Cinemed**.
C'est la première occasion pour souder le groupe et créer un esprit d'échange et de travail collectif ;
 - o **Cannes**, vitrine de la cinématographie mondiale, est proposé aux élèves de première ;
 - o **Belfort**, festival plus spécialisé, exigeant et pointu, est réservé aux élèves de terminale.
 - o **Lasalle**, festival international de films documentaires en Cévennes, se déroulant hors-temps scolaire, est l'objet d'un projet particulier et hors normes, destiné à un petit nombre d'élèves de tous niveaux, mais particulièrement ceux de première CAV facultatif. **La participation à ce festival n'impacte pas les finances du lycée** (les élèves sont invités par le festival et hébergés gratuitement. Les familles prennent en charge directement le coût des repas et assurent le transport jusqu'à Lasalle).

Participation au festival de Cannes (Fiche budget jointe)

Dates (à confirmer) : du lundi 20 au vendredi 24 mai 2019

La participation au festival de Cannes est pour les élèves en CAV un des événements majeurs de leur scolarité.

Au-delà des aspects spectaculaires et médiatisés, il s'agit pour eux de découvrir les tendances du cinéma mondial : seul ce festival est capable d'offrir une telle variété de programmation, tant en termes de genres que de provenance des films.

Certaines cinématographies rares ne sont visibles qu'à Cannes : par exemple en 2015, les élèves ont pu voir des films philippins, indonésiens, de la nouvelle vague indienne, roumains, lituaniens, mexicains, colombiens, turcs. En 2016 ils ont voyagé à travers les cinématographies coréenne, philippine, islandaise et encore d'autres. 2017 a été l'occasion de retrouver le cinéma coréen, aux côtés des cinémas australiens, chinois, iraniens et tant d'autres encore. 2018 nous a vu voyager en Islande, Corée, Japon, Turquie, Syrie, Mexique, Guatemala, Etats-Unis, France, Belgique et Italie. Ce festival est également l'occasion de découvrir des productions indépendantes issues de cinématographies moins rares.

Une part importante de ces films ne seront jamais visibles en France, faute d'un marché suffisant : l'occasion est donc unique. A ceci rajoutons que la presque totalité des films projetés à Cannes le sont pour la première fois : les élèves ne pourront s'appuyer que sur leur seule capacité d'analyse pour faire le travail demandé, décrit plus loin, aucun article de presse constituant un « prêt à penser » n'étant disponible.

Si nous fréquentons un peu la compétition officielle et accédons parfois aux fameuses marches et à leur tapis rouge, l'accent est principalement mis sur les sections les plus exigeantes du festival : Semaine de la critique, Un certain regard, Quinzaine des réalisateurs, et nous recherchons particulièrement les films concourant pour la Caméra d'or, vivier du cinéma à venir.

Les propositions pédagogiques offertes par le festival, et plus particulièrement ces sections « parallèles » de la programmation, sont mises à profit : par exemple les « Leçons de cinéma », les conférences et débats avec les réalisateurs et équipes des films.

Chaque élève remet pour la rentrée de septembre un dossier individuel composé autour de ce festival qui est pris en compte pour le 1^{er} trimestre de l'année scolaire suivante. Ce dossier comprend une critique de chaque film vu, un compte rendu des activités auxquelles il a participé, et une analyse transversale d'une des tendances du cinéma mondial qui se sont affirmées durant le festival.

La densité du travail proposé durant le festival, la richesse de la programmation et le caractère exceptionnel d'un tel voyage sont des éléments importants dans la constitution de l'esprit de cohésion du groupe, qui se verra confronté dès la rentrée suivante à la nécessité de réaliser collectivement des films dans la perspective de l'examen.

Participation au festival de Lasalle (pas de fiche budget : coût nul pour le lycée)

Dates : mercredi après-midi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche matin du pont de l'Ascension.

Le festival de Lasalle est un festival international de cinéma documentaire, petit par la taille – sa durée est de quatre jours, la commune qui l'accueille est un village des Cévennes- mais grand par la qualité de sa programmation et des nombreux cinéastes invités.

Il est l'occasion pour nos élèves, et particulièrement ceux de première CAV facultatif qui doivent étudier le réel au cinéma, de découvrir de nombreux documentaires de création, en prise avec le monde et les questions qui le traversent.

De plus, les élèves réalisent durant ce festival un film dont le sujet est lié à la thématique annuelle, film destiné à être projeté durant le festival. C'est cette particularité qui fait que ce voyage est destiné à un petit nombre d'élèves (pas plus d'une dizaine) très motivés.

L'accès au festival est gratuit (nous sommes invités) ainsi que l'hébergement (on nous prête une maison). Les familles gèrent de façon autonome transports et nourriture.

Fait à Lunel, le 28/05/2018

F.A. BELLICHA